

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

- A. Le Participant déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions Générales de Vente, c'est à dire être âgé d'au moins 18 ans et ne pas être sous tutelle ou curatelle.
- B. Le Participant, tant pour lui-même que pour tout autre participant au séjour, certifie de l'exactitude et de la sincérité des informations qu'il fournit pour la bonne exécution dudit séjour. Il certifie également détenir leur consentement pour la communication et le traitement de leurs données personnelles par Jolijeune.
- C. La souscription de tout séjour implique une acceptation sans réserve, par le Participant ainsi que par tout autre participant, des présentes Conditions Générales de Vente, dont il reconnaît avoir pris connaissance avant la validation de sa réservation. Les présentes Conditions Générales de Vente font partie intégrante du contrat et complètent l'information préalable édictée par l'article R211-4 du Code de tourisme.

ARTICLE 2 : RÉSERVATION

La réservation ferme d'une cure Jolijeune est garantie dans les conditions suivantes :

- A. Remplissage du formulaire d'inscription en ligne par le Participant suivi de la confirmation de réservation par mail
- B. Le versement d'un règlement d'arrhes de 500 €/personne/semaine afin de valider la réservation.
- C. La réservation devient définitive par le renvoi de la confirmation de réservation et sous réserve de ne présenter aucune contre-indication à la cure Jolijeune.

ARTICLE 3 : ANNULATION/RÉSILIATION

- A. Jolijeune se réserve le droit d'annulation du séjour après étude du questionnaire santé appelé questionnaire Jolijeune. Dans ce cas, le principe de précaution prévaut et les sommes versées seront intégralement remboursées au Participant.

- B. Passé le délai légal de rétractation de 14 jours, le Participant a la possibilité de reporter la date de son séjour jusqu'à 31 jours avant la date de la cure initialement prévue sans frais, selon les disponibilités et après confirmation par JoliJeûne.
- C. L'annulation du séjour par le Participant moins de 21 jours avant la date d'arrivée initialement prévue, pour tout motif, entrainera la retenue des arrhes versées.
- D. L'annulation du séjour par le Participant plus de 21 jours avant la date d'arrivée initialement prévue, pour tout motif, entraine une retenue de 100€ de frais de dossiers sur les arrhes versées
- E. Tout séjour commencé est dû dans sa totalité.
- F. JoliJeûne se laisse la possibilité d'annuler une semaine de cure en dessous de moins de 8 participants jusqu'à 7 jours avant la date de cure prévue. Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées
- G. En cas d'annulation de la cure par JoliJeûne pour toute raison, tous les versements seront intégralement remboursés.
- H. Le solde de la cure est à régler le jour d'arrivée par carte, chèque, espèces ou virement.
- I. Les rendez-vous individuels réservés à l'Institut 33 doivent être annulés au plus tard 24h avant, limite après laquelle ils seront facturés. Ceci est également valable en cas de non utilisation desdits rendez-vous individuels.

ARTICLE 4 : TARIFS, PAIEMENTS ET SERVICES

- A. Le Participant garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser le moyen de paiement fourni pour le règlement de sa commande et que celui-ci donne accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultants de l'achat de sa prestation.
- B. Sauf offre promotionnelle particulière, les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la réservation et figurant dans les brochures tarifaires de JoliJeûne et de l'Institut 33 ainsi que sur les pages Internet qui leur sont dédiées.
- C. Les prix indiqués sont affichés en euros, en montant TTC, et ne sont valables que pour les dates indiquées sur la confirmation de réservation.
- D. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la réservation et tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués.
- E. En l'absence de mention contraire dans la description du séjour, les prix affichés NE COMPRENNENT PAS les frais et prestations optionnelles suivantes :
 - la taxe de séjour ;
 - les assurances facultatives ;
 - les activités non comprises dans la formule choisie et les soins optionnels ;
 - d'une manière générale, toutes les dépenses à caractère personnel non comprises dans la formule choisie.

ARTICLE 5 : ARRIVÉE/DÉPART

- A. Le Participant ne peut pas revendiquer un hébergement spécifique. La répartition de l'hébergement peut changer à tout moment jusqu'au 1^{er} jour de la cure afin de répondre aux éventuels souhaits de chaque Participant et JoliJeûne reste seul décisionnaire de l'attribution des hébergements.
- B. Les logements réservés sont mis à disposition du Participant le dimanche d'arrivée à partir de 12h00.
- C. Les chambres doivent être libérées à 11h00 le samedi du départ.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITÉ

- A. Le bilan OligoCheck et l'entretien d'arrivée permettent de déterminer le type de cure le plus adapté selon la vitalité et les différents paramètres de santé. JoliJeûne décline toute responsabilité si le Participant omet des renseignements sur son état de santé, pathologies éventuelles et traitements médicamenteux ou ne suit pas les recommandations du naturopathe référent.
- B. Cet entretien n'est pas une consultation médicale. Il relève de l'entière responsabilité du Participant de vérifier auprès des autorités médicales compétentes que sa condition physique et psychique est compatible avec une cure diététique de détoxination de type jeûne, mono-diète ou cétogène de la durée convenue lors de la réservation.
- C. JoliJeûne décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels apportés.
- D. D'une manière générale, JoliJeûne et l'Institut33 ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables en cas de mauvaise utilisation du matériel mis à la disposition du Participant, de mauvaise exécution de la cure par le Participant, d'impossibilité de l'effectuer totalement ou partiellement ou de recevoir des soins du fait de l'état de santé du Participant, et aucun remboursement ou demande de dédommagement ne pourra avoir lieu de ce fait. Une salle de fitness et une cabine de Thermo Training Room sont mises à disposition du Participant durant son séjour. Le Participant reconnaît être conscient des risques encourus par l'utilisation des installations auxquelles il a accès dans la salle de fitness et dans la cabine de Thermo Traing Room. La responsabilité de JoliJeûne et de l'Institut33 ne saurait être engagée en cas de survenance d'un dommage, de quelque nature que ce soit, suite à un accident résultant de l'inobservation par le Participant des règles de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des appareils et/ou installations.

ARTICLE 7 : MESURES D'HYGIÈNE – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- A. Par mesure d'hygiène, il est recommandé aux Curistes de se munir de deux maillots de bain.

- B. Dans les espaces salle de sport et fitness, le Participant devra se munir d'une tenue et de chaussures de sport. Pour accéder à ces espaces, le Participant devra respecter les règles sanitaires en vigueur.
- C. Jolijeune et l'Institut 33 disposent d'un règlement intérieur consultable sur place dont le Participant s'engage à prendre connaissance avant le début de son séjour ou son accès à l'Institut 33 et s'engage à le respecter. En tout état de cause, le Participant s'engage à utiliser la chambre et les prestations Jolijeune et Institut33 raisonnablement. En toutes circonstances, une tenue correcte est exigée. Tout comportement ou propos contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public amènera Jolijeune à demander au Participant de quitter les lieux d'hébergement et/ou l'Institut 33, sans aucun remboursement si un règlement a été effectué, ni indemnité. Le Participant s'engage à n'inviter aucune personne externe qui n'est pas curiste Jolijeune sur les lieux d'hébergement Jolijeune, celui-ci se réservant le droit d'intervenir si nécessaire. L'interdiction générale de fumer dans les lieux publics est applicable dans les lieux d'hébergement et l'Institut 33. Le Participant devra respecter les règles propres des cures Jolijeune concernant les conditions d'autorisation ou d'interdiction de fumer (également en transport collectif, randonnées ou toutes activités de groupe) ou d'utiliser une cigarette électronique.

ARTICLE 8 : CONTRE-INDICATIONS AUX CURES DE JEÛNE

- A. Jolijeune propose des cures de jeûne préventif qui s'adressent à des personnes en bonne santé. Le jeûne est contre-indiqué en cas de Cachexie (amaigrissement extrême), Anorexie, Hyperthyroïdie décompensée, Artériosclérose cérébrale avancée, Insuffisance hépatique ou rénale avancée, Grossesse ou allaitement, Affection coronarienne avancée, Diabète type I, Décollement de la rétine, Maladies auto-immunes, Maladies tumorales, Sclérose en plaque, Ulcère de l'estomac ou du duodénum.
- B. En cas de traitement médical pour une ou plusieurs pathologie(s), le Participant s'engage à fournir un certificat médical obligatoire de non contre-indication à la pratique du jeûne et de la randonnée au plus tard 21 jours avant le début du stage.
- C. Sans présentation de ce certificat médical dans les délais impartis, le principe de précaution prévaut et Jolijeune se réserve le droit d'annuler la cure du Participant. Dans ce cas, les arrhes versées seront conservées par Jolijeune et ne pourront faire l'objet d'un quelconque report.

ARTICLE 9 : DONNÉES PERSONNELLES

- A. Le Règlement Européen de Protection des Données personnelles (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 étend et facilite l'exercice des droits du Participant en améliorant la transparence des traitements de ses données personnelles.

- B. Conformément aux articles 15 à 20 du RGPD, le Participant dispose d'un droit de consultation, de rectification et de suppression de ses données.
- C. Le Participant peut exercer ce droit par courrier électronique, en joignant un justificatif d'identité, au Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPO) en utilisant l'adresse suivante : accueil@jolijeune.fr
- D. Pour toute réservation réalisée, Jolijeune recueille : le nom du Participant, son prénom, son adresse postale, son adresse e-mail, son numéro de téléphone, sa date de naissance, ses informations de santé, le nom et le prénom du ou des autres participants.
- E. Par le biais du « formulaire de contact » accessible depuis le site Internet <https://www.jolijeune.fr> et pour toute demande de brochure, Jolijeune recueille : le nom du Participant, son prénom, son adresse postale, son adresse e-mail, son numéro de téléphone.
- F. Jolijeune est susceptible de recueillir ces mêmes informations par le biais de Formulaires de suivi client qui sont envoyés avant, pendant et après le séjour.
- G. Jolijeune peut recueillir ces mêmes données personnelles de ses partenaires lorsque la réservation du Participant est opérée par leur intermédiaire.
- H. Ces données sont nécessaires aux traitements suivants : Réservation (les informations qui sont demandées au Participant sont nécessaires au traitement de sa réservation. À défaut de renseignement, Jolijeune ne pourra traiter la réservation), Satisfaction et suivi des Participants, Envoi d'informations et offres promotionnelles personnalisées, Gestion comptable, Traitement de statistiques, Obligations légales ou réglementaires.
- I. Les données personnelles que le Participant communique à Jolijeune ne sont ni vendues, ni transmises à aucun tiers. Ces informations sont considérées par Jolijeune comme étant confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par les services internes de Jolijeune, notamment pour le traitement de la réservation du Participant et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux Clients de Jolijeune et de l'Institut 33.
- J. Ces données personnelles sont conservées pendant 10 ans à compter de la date d'enregistrement.
- K. Le Participant dispose de la faculté de consentir expressément à recevoir de la prospection directe sous forme de courrier électronique, de courrier postal ou par SMS. Le Participant dispose de la faculté de s'opposer, par courrier électronique ou par courrier postal en recommandé avec accusé de réception, à ce que les données le concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale.

ARTICLE 10 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- A. Tous les textes, images et sons reproduits sur le site web de JoliJeune <https://www.jolijeune.fr> sont réservés au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier.
- B. Les présentes Conditions Générales de Vente n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droit de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant à JoliJeune ou ayants droit tels que les photographies, images, textes littéraires, travaux artistiques, marques, chartes graphiques, logos au bénéfice du Participant.
- C. L'internaute qui dispose d'un site Internet à titre personnel et désire placer, à des fins personnelles, sur son site un lien simple renvoyant directement sur la page d'accueil du site <https://www.jolijeune.fr>, doit obtenir l'autorisation préalable et expresse de JoliJeune pour établir ce lien.
- D. En toute hypothèse, les liens hypertextes renvoyant au site <https://www.jolijeune.fr> devront être retirés à la première demande de JoliJeune.

ARTICLE 11 : RÉOLUTION DES LITIGES

- A. La loi applicable est la loi française.
- B. En cas de litige, et faute d'accord amiable entre les parties, le Tribunal d'Aix-en-Provence sera seul compétent.

ARTICLE 12 : DISPOSITIONS FINALES ET COORDONNÉES

JoliJeune inscrite au RCS de Aix en Provence sous le n° 891 448 177

Les activités de l'ensemble de l'activité JoliJeune sont couvertes par une assurance Multirisque professionnelle souscrite auprès de la compagnie MMA et Médinat.

Le lieu de facturation est le siège social de JoliJeune :

13 traverse des Cigalons

13500 Carro – Martigues

SARL JOLIEUNE au capital de 59.000 €

SIRET 891 448 177.00016

TVA Intracommunautaire FR29 891448177

e-mail : accueil@jolijeune.fr

Tél : 06 37 44 33 93

Les cures se déroulent à JoliJeune, rue de Fanny, 13500 Carro – Martigues

Les soins optionnels se déroulent à l'Institut 33, 33 avenue René Fouque, 13500 Carro - Martigues.